



 **VERSPIEREN**  
COURTIER EN ASSURANCES

# PASS RETRAITE

---

*Reconstitution de carrière et calcul des droits  
à la retraite des cadres et dirigeants*

# UN ACCOMPAGNEMENT DE VOS ÉQUIPES RH

Informers les salariés sur les évolutions réglementaires, les accompagner dans leurs démarches, gérer les évolutions de carrière, mettre en œuvre le plan d'actions seniors, anticiper les départs en retraite... Aujourd'hui, les missions des DRH sont multiples et de plus en plus complexes.

Pour vous y aider, notre pôle Retraite a développé un service haut de gamme : **le Pass Retraite**.

Grâce à notre offre globale, vous pouvez compter sur nos services pour :

- informer vos salariés des réglementations en vigueur sur la loi Fillon de 2003, sur la réforme des retraites de 2010; sur la fusion AGIRC-ARRCO et réformes à venir;
- mettre en place votre plan d'actions seniors ;
- valoriser les différents régimes de retraite supplémentaire ;
- animer votre politique sociale ;
- anticiper les départs à la retraite, et notamment le transfert de vos compétences clés.

Nous adaptons et personnalisons cet accompagnement selon votre entreprise, l'organisation de vos équipes et le niveau d'information souhaité



# UNE OFFRE À FORTE VALEUR AJOUTÉE POUR VOS CADRES ET DIRIGEANTS



Avec Pass Retraite, Versipieren analyse, reconstitue et optimise la fin de carrière de vos salariés cadres et dirigeants, pour leur apporter de réelles réponses chiffrées.

Véritable bénéfice pour vos salariés, ce service offre :

- une analyse et une synthèse des droits acquis dans chaque régime ;
- une reconstitution complète de leur carrière ;
- un calcul de leurs droits acquis vérifiés et validés par nos experts ;
- une intervention auprès des caisses pour faire corriger les éventuelles erreurs.

Nous leur apportons des réponses concrètes aux questions qu'ils se posent :

- quelle est ma date de départ en retraite ?
- quel sera le montant de ma pension annuelle ?
- comment faire pour racheter des trimestres ?

# DES SOLUTIONS POUR CHACUN DE VOS BESOINS

## PASS RETRAITE

Vos salariés bénéficient d'un interlocuteur dédié, qui les accompagne personnellement pour reconstituer leur carrière et estimer le montant de leurs droits futurs.

## PASS RETRAITE VIP

Réservé aux cadres dirigeants et aux cadres ayant eu une carrière internationale.

Notre prestation conseil VIP est constituée d'une étude retraite complète suivie d'un entretien de conseil, individuel, qui consiste en une analyse détaillée et commentée des diverses mesures d'optimisation de fin de carrière possibles, à savoir :

- cumul emploi retraite ;
- pertinence d'un éventuel changement de statut ;
- étude de rachat de trimestres ;
- anticipation ou prorogation de la date de liquidation.

## NOS PRODUITS COMPLÉMENTAIRES

### Liquidation des droits

Nous accompagnons le salarié pour le déclenchement des procédures et la vérification du paiement de ses droits.

### Rachat des années d'études ou années incomplètes

Nous calculons et optimisons les trimestres rachetables.

### Actualisation

Nous mettons à jour les données en fonction de l'impact des différentes réformes à la demande.

## AIDE À LA COMMUNICATION INTERNE :

Nous animons des réunions d'information\* dédiées à vos seniors pour :

- informer vos salariés et aborder la retraite sans tabou ;
- leur expliquer le régime général des retraites et régimes complémentaires ;
- les informer sur l'impact des différentes réformes ;
- répondre à leurs questions et les conseiller.

*\*Réunion intra entreprise limitée à 20 participants.*

*Verspieren : l'expertise  
au service de votre entreprise*

Verspieren est aujourd'hui le premier courtier en assurance à capital familial du marché français. Depuis plus de 40 ans, nous accompagnons les plus grandes entreprises dans leurs problématiques de retraite. Plus de 5 000 études ont été réalisées pour des cadres, des cadres dirigeants ou des expatriés par notre équipe d'experts retraite.

## PRÉPARER L'AVENIR AVEC VERSPIEREN, C'EST AUSSI...

### Le Bilan social du salarié

Une offre conçue pour permettre à vos collaborateurs de bénéficier d'une estimation de leurs revenus à l'âge légal de la retraite ou à la date de départ en retraite souhaitée.

### Les dispositifs d'épargne salariale

Le Percol ou le compte épargne temps.

### Retraite PERO, article 39

Indemnités de fin de carrière (IFC), médailles du travail.

**BESOIN DE CONSEILS AVISÉS  
ET PERSONNALISÉS ?**

**CONTACTEZ-NOUS !**

**Verspieren**

Direction Epargne Retraite

Tél : 03 20 45 33 85

retraite@verspieren.com

Verspieren, vocation client

